



Conseil économique et social

Distr. limitée
31 mars 2023
Français
Original : anglais

Session de 2023

25 juillet 2022–26 juillet 2023

Point 2 de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

et autres questions d'organisation

**Projet de décision déposé par le Vice-Président du Conseil,
Maurizio Massari (Italie), à l'issue de consultations**

Thème du débat consacré aux affaires humanitaires de la session de 2023 du Conseil économique et social

Le Conseil économique et social décide :

- a) Que le débat consacré aux affaires humanitaires de sa session de 2023 aura pour thème : « Renforcer l'aide humanitaire à un moment de besoins humanitaires mondiaux inédits : stimuler une transformation et des solutions pour remédier aux problèmes urgents de l'aggravation de l'insécurité alimentaire et des risques de famine, de l'intensification des risques en matière de protection et des changements climatiques » ;
- b) qu'il tiendra quatre tables rondes dans le cadre de ce débat ;
- c) de prendre note des sujets proposés pour les tables rondes qui se tiendront dans le cadre du débat :
 - i) « S'attaquer au problème inédit de l'insécurité alimentaire et du risque de famine dans le monde : accroître la prévention, l'intervention et la résilience » ;
 - ii) « Remédier aux risques en matière de protection, aux besoins et aux problèmes dans les situations d'urgence humanitaire, en particulier à l'effet disproportionné qu'elles ont sur les femmes et les enfants » ;
 - iii) « Se préparer à l'avenir : renforcer et étendre les partenariats aux niveaux mondial, régional, national et local » ;
 - iv) « Renforcer l'aide humanitaire face aux changements climatiques : les conséquences humanitaires, les enseignements tirés et les recommandations concernant les mesures à prendre ».

